



Notre réf.: WMOPF-416544395-6420398/2025/ASG/PFPO

29 juillet 2025

Annexes: 2

Objet: Ateliers sous-régionaux sur le Plan stratégique de l'OMM pour la période 2028-2031

Suite à donner: Participer à un ou plusieurs ateliers en ligne

Madame, Monsieur,

Lors de sa dernière session, en juin 2025, le Conseil exécutif a adopté la [résolution 10 \(EC-79\)](#) – Démarche relative à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM 2028-2031, au titre de laquelle il est prévu un processus hautement participatif, inclusif et mené par les Membres. Afin que tous les Membres puissent faire entendre leur voix et contribuer à définir l'orientation stratégique de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Conseil exécutif a approuvé l'organisation d'une série de consultations informelles, qui se tiendront sous forme d'ateliers en ligne en septembre-octobre 2025.

Les représentants permanents de l'OMM et les conseillers en hydrologie sont invités à participer à un ou plusieurs ateliers (voir la liste dans l'[annexe I](#)), en fonction de leurs préférences linguistiques et de leurs intérêts (sous-)régionaux. Il est à noter que ces ateliers sont informels et qu'aucune interprétation ne sera assurée. Ils ont pour but de recueillir les premiers commentaires des Membres sur leurs besoins, leurs priorités et leur vision de l'avenir. Ils sont en outre conçus comme des plates-formes de dialogue interactif sur des sujets tels que:

- Les tendances mondiales et régionales en rapport avec l'OMM et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN);
- Les transformations nécessaires pour que l'OMM et les SMHN s'acquittent efficacement de leur mandat;
- La définition des priorités sous-régionales, notamment les principales actions proposées à court, moyen et long terme.

Les informations recueillies seront présentées au Comité consultatif en matière de politiques générales, l'organe subsidiaire du Conseil exécutif chargé des questions politiques et stratégiques, afin qu'il en tienne compte pour élaborer les priorités stratégiques de l'OMM pour la période 2028-2031. Elles seront également transmises aux présidents des conseils régionaux pour une analyse plus approfondie et plus formelle lors des sessions des conseils régionaux.

De plus amples renseignements sur les objectifs et les modalités des ateliers figurent dans l'[annexe II](#). Le calendrier d'élaboration du Plan stratégique est présenté dans la [décision 3 \(EC-78\)](#) – Démarche relative à l'élaboration du processus de planification stratégique pour 2028-2031.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM  
Conseillers en hydrologiecc: Présidents des commissions techniques  
Présidente du Conseil de la recherche

Je vous remercie d'avance de votre collaboration et compte sur votre participation active afin de bâtir un avenir radieux pour l'OMM.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CS' or similar initials, written in a cursive style.

Celeste Saulo  
Secrétaire générale

**CALENDRIER PROVISOIRE DES CONSULTATIONS SOUS-RÉGIONALES  
SUR LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM POUR 2028-2031**

<b>Date</b>	<b>Heure (UTC)</b>	<b>Sous-région cible</b>	<b>Langue</b>
26 août	14h00 – 17h00	Amérique centrale, Caraïbes, Amérique du Sud	Espagnol
4 septembre	14h00 – 18h00	Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	Anglais
8 septembre	3h00 – 7h00	Pacifique Sud-Ouest	Anglais
15 septembre	7h00 – 11h00	Asie de l'Est et du Sud-Est	Anglais
18 septembre	9h00 – 13h00	Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et Afrique australe	Anglais
23 septembre	9h00 – 13h00	Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Français
25 septembre	Midi – 16h00	Europe de l'Est et du Sud-Est	Anglais
30 septembre	8h00 – midi	Afrique du Nord, Afrique du Nord-Est et Asie occidentale	Arabe
2 octobre	8h00 – midi	Europe et Asie centrale	Russe
7 octobre	7h00 – 13h00	Europe centrale et Europe de l'Ouest	Anglais

Note: Il est donné tout loisir aux Membres de participer à plusieurs ateliers en fonction de leurs intérêts et de leurs préférences linguistiques. Des discussions en petits groupes peuvent également être organisées sur demande.

## NOTE DE SYNTHÈSE

### CONSULTATIONS AVEC LES MEMBRES DE L'OMM SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2028-2031<sup>1</sup>

#### Contexte

À sa soixante-dix-huitième session, le Conseil exécutif a adopté une démarche relative à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM pour la période 2028-2031. Celle-ci prévoit des consultations informelles avec les Membres au cours du second semestre de 2025 afin de recenser les nouveaux besoins et priorités et d'envisager des réponses appropriées. Les contributions seront rassemblées puis, associées aux données du système de suivi de l'OMM, présentées pour examen au Comité consultatif en matière de politiques générales, l'organe subsidiaire du Conseil exécutif chargé des questions politiques et stratégiques.

L'expérience passée a montré que la contribution des Membres au Plan stratégique a été recueillie de manière inégale en raison du calendrier des sessions des organes constituants (certaines au début et d'autres à la fin de l'intersession) et de l'impossibilité de participer aux réunions ou aux forums (par exemple pour certains des pays les moins avancés et certains petits États insulaires en développement, en raison du décalage horaire, de la distance et de la faiblesse des capacités). L'approche variait d'une région à l'autre et consistait surtout en des consultations formelles sur les priorités régionales lors des sessions des conseils régionaux. Leur calendrier échelonné tout au long de l'intersession entraînait une contribution trop tardive, lorsque le Plan stratégique était déjà en phase finale de préparation.

#### Objectifs

- Recenser les priorités régionales afin de contribuer à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM par le biais d'une démarche dynamique, participative, centrée sur les Membres et axée sur les régions ou les sous-régions;
- Fournir une plate-forme informelle et accessible pour une discussion interactive, adaptée aux préférences linguistiques, aux spécificités sous-régionales et aux thématiques communes;
- Veiller à ce que les Membres contribuent en temps voulu à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM, quel que soit le calendrier des organes constituants.

#### Participants

- Représentants permanents auprès de l'OMM et leurs conseillers internationaux;
- Conseillers en hydrologie;
- Partenaires des principales organisations régionales et sous-régionales (par exemple Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Organisation météorologique des Caraïbes (CMO) et l'Union africaine);
- Secrétariat de l'OMM.

---

<sup>1</sup> Texte approuvé lors de la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif (annexe de la [résolution 6.2](#) – Démarche relative à l'élaboration du Plan stratégique de l'OMM 2028-2031).

## Modalités

Consultations en ligne d'une demi-journée (sous forme d'ateliers d'environ 4 heures) organisées par sous-région, animées et tenues si possible dans la langue majoritairement parlée (par exemple en anglais pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, en français pour l'Afrique de l'Ouest, en espagnol pour les Membres hispanophones des Amériques et des Caraïbes et en anglais pour les Membres anglophones de cette région). Des consultations pour les Membres ayant des intérêts communs ou des problématiques communes sont également envisagées (par exemple petits États insulaires en développement, pays les moins avancés).

Des questionnaires simples seront envoyés aux Membres avant les consultations en ligne afin de comprendre l'évolution des rôles et des activités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) s'agissant du développement des services météorologiques et hydrologiques dans tous les secteurs. Les questionnaires porteront sur les principaux problèmes et défis auxquels sont confrontés les Membres dans l'accomplissement de leur mission de protection des vies et des biens en tant que voix faisant autorité.

## Calendrier

Troisième et quatrième trimestres de 2025

## Programme indicatif (à adapter selon les besoins)

### Partie 1: À propos de l'atelier

- Introduction par le Secrétariat de l'OMM (but, objectifs, démarche) – Directeur principal du Département des services aux Membres et/ou Directeur régional et Cheffe du Bureau de la planification, de la prospective et des performances
- Présentation des participants
- Remarques du président ou du vice-président du conseil régional

### Partie 2: Le présent

- La mission de l'OMM telle que définie dans l'article 2 de la Convention (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15))
- L'évolution des rôles et des activités des SMHN s'agissant du développement des services météorologiques et hydrologiques dans tous les secteurs, y compris les principaux problèmes et défis auxquels sont confrontés les Membres dans l'accomplissement de leur mandat de protection des vies et des biens en tant que voix faisant autorité
- Observations du système de suivi de l'OMM (au niveau régional)

### Partie 3: Imaginer l'avenir

- Signaux mondiaux: Tendances sociétales, progrès technologiques, dynamique géopolitique, tendances climatiques, météorologiques et hydrologiques, et autres facteurs qui façonneront l'environnement opérationnel et stratégique de l'OMM et des SMHN à court, moyen et long terme – une brève présentation basée sur l'atelier du Comité consultatif en matière de politiques générales/du Comité de coordination technique
- Signaux régionaux et sous-régionaux: réaction des participants (Comment ces signaux se reflètent-ils dans votre région/sous-région? Manque-t-il quelque chose? Existe-t-il des spécificités régionales ou sous-régionales que nous n'aurions pas prises en considération?)

- Le SMHN du futur (en petits groupes): À quoi ressemble le service hydrométéorologique du futur? Quels changements prévoyons-nous, le cas échéant, dans son mandat, son rôle, ses fonctions et ses activités? Quel est le rôle des universités et du secteur privé? Que devons-nous faire pour être prêts pour l'avenir?
- Discussion en plénière

(pause)

#### **Partie 4: Préparer l'avenir**

- Principales conclusions de l'atelier du Comité consultatif en matière de politiques générales/du Comité de coordination technique sur la vision et les stratégies (transformations nécessaires, lacunes, voies à suivre).
- Tendances régionales et nouvelles priorités – brève présentation d'une organisation partenaire régionale (par exemple PROE, CEPALC, CMO, Union africaine) – à définir par les bureaux régionaux.
- Établissement des priorités (en petits groupes):  
Sur quels axes l'OMM doit-elle concentrer ses efforts afin de concrétiser sa vision, de mener à bien sa mission, de soutenir ses Membres et de maximiser son impact? (45 min.)
- Plénière et clôture.

#### **Résultats attendus**

- Compréhension commune des tendances mondiales et recensement des tendances (sous-)régionales (tendances, perturbations, etc.)
  - Transformations nécessaires pour que les SMHN soient des acteurs pertinents et efficaces dans l'accomplissement de leur mandat à l'avenir
  - Définition des priorités sous-régionales, notamment les principales actions proposées à court, moyen et long terme
  - Renforcement des relations entre le Secrétariat, les Membres de l'OMM et les partenaires régionaux et sous-régionaux grâce au partage d'informations et de connaissances.
-